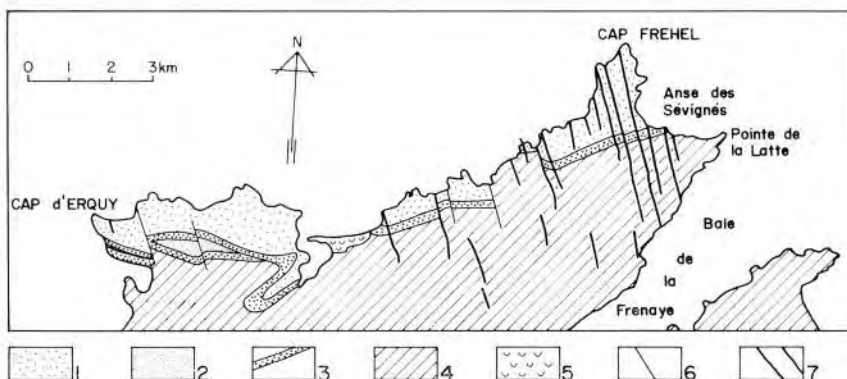




1. Grès roses et rouges - 2. Quartzite rose - 3. Poudingue - 4. Précambrien - 5. Dunes - 6. Failles - 7. Filons de dolérite.

Les filons de dolérite représentent les voies d'accès d'un important volcanisme qui s'est manifesté dans toute la région après l'achèvement des plissements hercyniens.

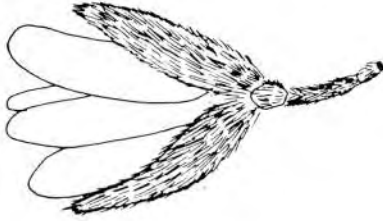
La végétation du Cap Fréhel

par A.-H. DIZERBO

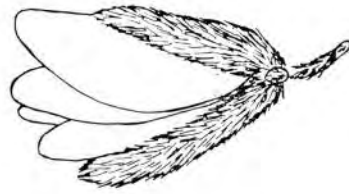
Au Cap Fréhel, le tapis de végétation passe, selon les saisons, du vert au jaune ou au rose violacé, à ces couleurs se superposent celles de la mer. Ces variations n'évoquent pas le passé du cap près duquel, selon les chroniques ou les légendes, une vaste forêt s'étendait à l'Est jusqu'aux abords de Granville. Les faits, scientifiquement prouvés à l'aide de l'analyse des pollens trouvés dans le sol, montrent qu'il y a bien longtemps — nous ne savons pas très bien où se trouvait la ligne de rivage — la plateforme actuelle du cap était recouverte de petits peuplements de chênes établis là où l'humidité leur était supportable ; dans les vallons, suspendus actuellement dans la falaise, le chêne faisait place à l'aulne, ce dernier était moins abondant.

Sur cette plateforme s'est établi l'homme préhistorique, y cherchant la sécurité et de la nourriture marine ; les retranchements voisins d'Erquy donnent une idée de ses activités. Mais cette présence de l'homme s'est traduite par une transformation du tapis végétal qui l'a amené au stade où nous le trouvons actuellement. Après avoir élargi son refuge, l'homme a fait disparaître

LES AJONCS



AJONC D'EUROPE
(ULEX EUROPEUS)

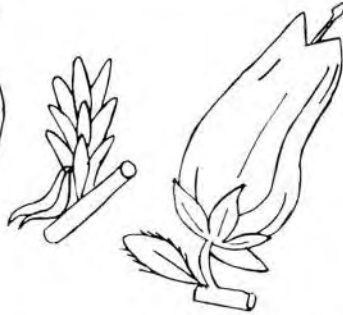


AJONC DE LE GALL
(ULEX GALLII)

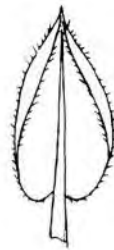
LES BRUYERES



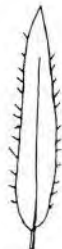
CALLUNE (CALLUNA VULGARIS)



BRUYERE CILLIEE (ERICA CILIARIS)



BRUYERE A 4 FEUILLES (ERICA TETRALIX)



BRUYERE CENDREE (ERICA CINEREA)

la totalité du bois qui se trouvait à sa portée, puis il a découpé des mottes dans le sol, l'a brûlé et a fait paître ses animaux, ruinant complètement la couverture sylvestre.

Les pollens trouvés dans le sol n'ont pas montré la présence d'ajoncs et certains botanistes pensent même qu'ils ont été ramenés par mer, à l'âge du bronze, de l'Ouest de la péninsule ibérique, pour servir d'aliment au bétail.

LES ESPECES CARACTERISTIQUES

Dans le cap, il existe deux espèces d'ajoncs, qui se confondent en raison de la couleur jaune de leurs inflorescences, l'Ajonc d'Europe (*Ulex europæus*) qui atteint une grande taille, et l'Ajonc de Le Gall (*Ulex Gallii*), souvent plus petit. Ces espèces ont des fleurs presque semblables excepté deux petites pièces à la base des sépales, les bractéoles, souvent colorées en marron : elles sont plus grandes chez l'Ajonc d'Europe où elles atteignent une largeur supérieure à celle du pédoncule, tandis que chez l'Ajonc de Le Gall elles sont parfois moins larges que le pédoncule. On distingue encore ces Ajoncs à l'époque de la floraison, le grand Ajonc fleurissant à partir du mois de février, l'Ajonc de Le Gall jusqu'au milieu de l'été. Il existe aussi des hybrides ce qui ne facilite pas l'identification de ces espèces en raison des caractères intermédiaires que l'on peut y observer.

Si les Ajoncs donnent un aspect spectaculaire à la flore, ils ne suffisent pas à caractériser les landes que les spécialistes distinguent d'après les Bruyères que l'on peut y observer : la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), la Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*) et la Bruyère à quatre feuilles (*Erica tetralix*), qui correspondent respectivement aux landes sèches, mésophiles (ou de transition) et humides.

Ces bruycères ont des fleurs dont la couleur va du rose violacé au rose pâle, il est rare d'en voir de blanches. On les distingue à l'aspect de leur corolle et de leurs feuilles. La Callune (*Calluna vulgaris*) qui est un petit sous-arbrisseau de la même famille, a une corolle incisée et des feuilles appliquées par quatre sur la tige, tandis que les vraies Bruyères ont une corolle dont les pétales sont soudés.

La Bruyère cendrée a des feuilles étroites, glabres, groupées par trois ; les autres ont des feuilles pourvues de poils, les unes sont relativement larges comme dans la Bruyère ciliée, les autres sont étroites et groupées par quatre comme dans la Bruyère à quatre feuilles.

Il s'y ajoute un hybride présentant des caractères intermédiaires entre les deux dernières espèces, la Bruyère de Watson (*Erica Watsoni*), qui a été propagée et commercialisée en horticulture.

LA LANDE SECHE

Nous simplifierons la description de la végétation du plateau du cap en joignant à ce type la lande mésophile. Dans cette formation on trouve les deux Ajoncs, le Genêt, la Fougère aigle, la Digitale pourpre, la Germandrée, la Douce-amère à fleurs violettes et jaunes, la Violette des chiens, les Roses pimprenelles très épineuses à fleurs blanches, le Chèvrefeuille, la Potentille tormentille

avec ses fleurs jaunes à quatre pétales, la Gerbe d'or, des Orchidées mauve pâle, les petites étoiles bleuâtres du *Simethis*, et, si on se trouve à la bonne saison, les Gentianes pulmonaires à grande corolle bleue qui voisinent avec la rare *Gentiana Germanica*, assez semblable mais dont la corolle est bleu violacé.

Ces formations vont s'étendre jusqu'au bord de la falaise où elles s'appauvriront jusqu'à former la végétation climacique actuelle qui a remplacé la végétation originelle, détruite depuis trop longtemps pour avoir des chances sérieuses de se reconstituer.

LA LANDE HUMIDE

La lande humide se situe dans les dépressions temporairement remplies d'eau du plateau et dans les petits vallons suspendus qui se voient de part et d'autre de la pointe. C'est une lande basse qui garde l'Ajonc de Le Gall et où l'on trouve des petits Saules, des Carex, le *Simethis*, la Molinie ou Guinche, le Chardon des Landes (*Cirsium Anglicum*), des Pédiculaires des bois à petites fleurs roses, et, au voisinage des coussins de Sphaignes (ou Mousses aquatiques), la Grassette et la Drosera (*Pinguicula Lusitanica* et *Drosera rotundifolia*), qui sont des plantes insectivores.

LES FALAISES

La végétation des falaises ne recouvre pas complètement le terrain sur lequel elle s'est établie. Son abondance varie suivant l'orientation, les vents et la nature du sous-sol. A la partie supérieure, débordent les landes sèches, elles se retrouvent jusqu'à mi-pente. Les côtes nord et ouest sont recouvertes d'Œillets marins roses, de Silènes blancs et de gazons de Serpolet. On remarquera les vastes peuplements de Cinéraires (*Senecio cineraria*) dont les graines ont été apportées par le vent et les Pieds de Chat (*Gnaphalium undulatum*) introduits d'Afrique du Sud, qui se sont répandus de proche en proche depuis le Finistère sur la côte nord de la Bretagne.

La côte orientale est plus humide, un suintement assez abondant contient une cressonnière qui y a été apportée par l'homme : non loin on trouve des Jacinthes bleues, du Sceau de Salomon, des Jonquilles, restes de la végétation de la forêt primitive qui ont pu s'adapter dans ces lieux après la disparition des bois. Plus bas, on voit la plus belle des Fougères de l'ouest : l'Osmonde royale. Enfin, les dernières plantes vers la mer : la Criste marine aux feuilles aromatiques, les Lavandes de mer ou Statices, la Bette-rave maritime, les Cochléaires anti-scorbutiques, se développent dans une atmosphère saturée d'embruns.

Tout à fait à la pointe, dans les fentes des roches, on trouve de grands lichens gris, pendants, les Roccelles, qui sont une des sources des couleurs de tournesol.